

Madame Lemaire  
Secrétariat d'État du Numérique  
139, RUE DE BERCY  
75572 PARIS

Paris, le 30 septembre, 2014

## **RE: Conseil européen informel sur la gouvernance d'Internet (Milan, 2/3 Octobre 2014) : domaines « .wine » et « .vin » et protection générale des IG dans les noms de domaines**

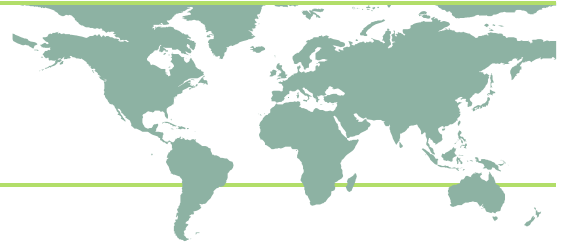
Madame la Ministre,

L'Organisation pour un réseau international des indications géographiques (oriGIn) est l'alliance mondiale des indications géographiques (IG) et représente aujourd'hui quelques 400 groupements et plus de trois millions de producteurs. oriGIn se bat pour la mise en œuvre, au niveau national, régional et international, de mécanismes efficaces de protection et application des droits découlant des IG. OriGIn section France est l'émanation française de cette organisation internationale. Plusieurs associations de défense de produits sous Indication Géographique en sont membres parmi lesquels les 50 filières d'Appellation d'Origine Protégées laitières au travers du CNAOL (Conseil National des Appellations d'Origine Laitières), le pruneau d'Agen ou encore le foie gras du Sud-Ouest.

Au cours des 2 dernières années, oriGIn a suivi avec attention le processus d'attribution des nouveaux domaines génériques de premier niveau (gTLDs), lancé par Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur internet (ICANN). OriGIn a exprimé à plusieurs reprises ses préoccupations quant aux risques qui en découlent pour les IG.

En ce qui concerne les domaines « .wine » et « .vin », oriGIn se félicite des initiatives prises par la Commission européenne et par plusieurs États membres de l'Union européenne, y compris la France, pour bloquer l'attribution de nouveaux gTLD « .wine » et « .vin » sans protection adéquate pour les IG. À cet égard, nous croyons que la « Cooperative Engagement Procedure » a été efficace dans la mesure où elle a suspendu l'attribution des domaines en question et a donné au secteur des vins avec IG plus de temps pour négocier avec l'ICANN une solution acceptable.

Néanmoins, compte tenu des défis posés par la « Cooperative Engagement Procedure » ainsi que de la prochaine réunion de l'ICANN, qui se tiendra à Los Angeles du 12 au 16 Octobre 2014, nous considérons que l'attention sur cette problématique devrait demeurer élevée. À cet égard, nous demandons au Gouvernement français de soutenir l'inclusion d'un débat sur les domaines « .wine » et « .vin » dans l'ordre du jour du Conseil européen informel sur la



gouvernance d'Internet, afin d'analyser les actions potentielles, comme la « Independent Review », à mettre en œuvre si la « Cooperative Engagement Procedure » venait à échouer.

**Une solution satisfaisante en ce qui concerne les domaines « .wine » et « .vin » est cruciale pour le secteur des IG dans son ensemble.** De même, au-delà des problématiques liées aux domaines « .wine » et « .vin », nous observons que la procédure générale d'attribution des nouveaux gTLD de l'ICANN a augmenté dramatiquement les défis en matière de contrefaçon et de non-respect des droits des IG viticoles mais plus généralement alimentaires. Pour n'en citer que quelques-uns, l'enjeu s'étend à de nouveaux domaines tels que « .bio », « .food », « .cheese » ... À la lumière de ces éléments, nous estimons légitime que l'Union européenne prenne l'initiative, dans le contexte du débat sur la gouvernance d'Internet, d'une discussion approfondie sur les mécanismes les plus efficaces pour garantir une protection de toutes IG dans les nouveaux gTLDs. À cet égard, il est essentiel de rappeler que les IG sont surtout un système de petites et moyennes entreprises, dans la plupart des cas, des petits agriculteurs qui jouent un rôle crucial dans le développement durable de leurs territoires.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette question cruciale pour oriGIn et les millions de producteurs de produits sous IG qu'elle représente en France, dans l'Union européenne et dans le monde. Nous restons volontiers à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Claude Vermot-Desroches  
Président d'oriGIn section France

Massimo Vittori  
Directeur général oriGIn